

Comité du Val de Seine

Facture n° INTCYA-30-5801013-001

Club De Bridge Yves Kermen
(5801013)
pam@ostenc.com
Viviane Desomberg
13 rue Traversiere
92100 BOULOGNE

Feucherolles, le 5 juin 2019

TOTAL DU : 500.00 € - DÉJÀ RÉGLÉ : 0.00 € - A REGLER : **500.00 €**

Interclubs

Équipe	Div.	1/4	1/2	F.C.	F.L.	Montant
Erik BION	3	X	X	X		170.00
René ROZÉ	4	X	X	X		170.00
TOTAL						340.00

Coupe Yves Allenet

Équipe	Division	Montant
René ROZÉ	DIVISION 3 SOIR	160.00
TOTAL		160.00

A régler à réception de facture par chèque à l'ordre du

Comité du Val de Seine

ou par virement

IBAN : FR76 300 3019 0600 0372 8817 811

en mettant en référence le numéro de facture.